



Commune de Montanaire
BUREAU DU CONSEIL

Thierrens, le 14 septembre 2022

Le Conseil communal se réunit en séance le

MERCREDI 5 OCTOBRE 2022 A 19H30

A la salle du Conseil communal à Thierrens,

dans le bâtiment de l'administration communale

Ordre du jour

1. Appel
2. Démission et assermentation
3. Approbation du PV de la séance du 21.06.2022
4. Communications du Bureau
5. Préavis N° 04/2022 - Arrêté d'imposition 2023 et 2024
6. Préavis N° 05/2022 - Thierrens - ancien collège, bâtiment abritant l'administration communale, sis à la rue de la Porte 3 - Rénovation des façades et de la toiture - modification des aménagements extérieurs
7. Préavis N° 06/2022 - Thierrens - ancien collège rue de la Porte 3, bâtiment abritant l'administration communale, et villa communale rue de la Porte 10 - Remplacement des chauffages
8. Rapports des délégués aux diverses Associations
9. Communications de la Municipalité
10. Divers

Pour le Conseil communal

La Présidente

Chloé Crisinel Bettex



La Secrétaire

Marjorie Franzini

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public.